



Résolution Commission Administrative Fédérale Paris, le 22 juin 2018

Les membres de la Commission Administrative de la Fédération se sont réunis le 22 juin 2018. Ils ont évoqué la situation économique et sociale dans son ensemble, échangé sur les perspectives industrielles pour définir les orientations futures, et élaboré les différentes positions à soutenir et à défendre.

Situation économique et sociale

La croissance mondiale suit son cours et a même progressé de 0,1 % pour s'établir à 3,8 % en 2017. Elle devrait continuer sur cette lancée en 2018, tirée par la zone euro et les Etats-Unis qui sont les deux zones économiques principales. Pour la France, les inquiétudes sont de retour après l'annonce de la Banque de France qui ramène sa prévision de croissance pour 2018 à 1,8 % au lieu de 2,0 %. Ce léger tassement confirme nos interrogations autour de l'économie française, liées aux contextes européen et mondial très agités. Selon l'Insee, le ralentissement de l'économie se confirmerait par le ralentissement des investissements des entreprises et de la consommation des ménages. Rajoutée à ce constat, l'inflation devrait être de l'ordre de 1,8 % cette année. Dans ce cadre, la CA Fédérale revendique des augmentations de salaires.

Malgré cette situation, le taux de chômage devrait continuer à baisser tant que le niveau de croissance sera supérieur à 1,5 %, et la Banque de France prévoit même un taux de chômage proche de 8,2 % pour 2020, soit près de 200 000 créations d'emplois en 2018. En outre, elle juge les entreprises capables de tirer la croissance française, et ce, malgré la guerre commerciale entamée par les Etats-Unis sur les exportations.

La taxation de l'acier et de l'aluminium, décidée par le président américain, est du pur protectionnisme. La CA Fédérale exige du gouvernement une réaction, sous l'égide de la France, auprès des instances européennes pour contrer cette concurrence déloyale et défendre l'industrie au niveau européen.

Le renouveau de la politique industrielle française

La CA Fédérale a pris note de l'avancée des labélisations des nouveaux Comités Stratégiques de Filières, qui sont au nombre de 16, et entend bien s'investir dans ces travaux, comme cela a été fait pour le premier CSF automobile du 16 mai 2018. Celui-ci s'est traduit par la ratification d'un nouveau contrat stratégique entre la filière et le gouvernement pour la période de 2018/2020.

La CA Fédérale note positivement que le groupe Renault va investir un milliard d'euros en France pour adapter quatre de ses usines comme base de développement dans les voitures électriques, tout comme le fait que, STX France va reprendre son nom « Les Chantiers de l'Atlantique » et engendre des commandes. FO revendique que ces navires soient fabriqués en intégralité sur notre territoire.

La CA Fédérale considère que le gouvernement doit être plus transparent et donner plus d'information sur le futur projet industriel Alstom/Siemens car de nombreuses incertitudes pèsent sur ce fleuron du ferroviaire français.

La CA Fédérale demande au gouvernement de s'impliquer davantage dans l'application des accords signés avec les groupes industriels. En effet, le dossier Général Electric a refait surface ces derniers jours sur la promesse d'emplois après la reprise de la branche énergie d'Alstom. Celle-ci n'a pas été respectée, seulement 300 embauches ont été réalisées sur les 1 000 promises. La CA Fédérale revendique l'application de cet accord, et au pire des cas, que la clause d'indemnités de 50 000 euros par emploi non créé soit appliquée.

La CA Fédérale dénonce la décision du groupe Ford suite à l'annonce d'un PSE pour les 910 salariés du site de Blanquefort (33). C'est une fermeture programmée pour septembre 2019 si aucun repreneur ne se manifeste. La CA Fédérale demande au gouvernement de tout mettre en œuvre et de peser de tout son poids au plus haut niveau du groupe Ford pour faciliter une éventuelle reprise, ce que le groupe Ford se refuse à faire pour l'instant.

La CA Fédérale apporte tout son soutien aux 280 salariés du groupe Bolloré directement touchés par la résiliation du service AUTOLIB dans l'agglomération de Paris, salariés qui manifestaient hier autour des drapeaux FO Métaux. La Fédération entend bien défendre leurs intérêts et leur emploi, pour qu'ils ne soient pas les grands oubliés de cette affaire.

Congrès Confédéral et mobilisation du 28 juin

La CA Fédérale remercie ses nombreux syndicats qui ont participé au Congrès confédéral de Lille. Elle est fière d'avoir entendu autant de métallos à la tribune lors de celui-ci. Le contexte dans lequel il s'est déroulé, a poussé les métallos à défendre notre ADN, à savoir : nos valeurs de liberté et d'indépendance, et plus encore, celle du réformisme de notre maison. La CA Fédérale entend bien rappeler ces valeurs autant de fois qu'il sera nécessaire à toutes celles et ceux qui auront d'autres ambitions. Pour la CA Fédérale, il importe que l'unité de notre organisation soit préservée.

Sans aucune surprise, notre organisation syndicale a un nouveau secrétaire général, Pascal Pavageau, qui souhaite développer un nouveau syndicalisme FO qui serait plus revendicatif. Pour la CA Fédérale, nous avons toujours été combatifs et revendicatifs, ce n'est pas nouveau. Le véritable enjeu, c'est d'avoir les moyens de ses ambitions, et les dernières manifestations organisées pour combattre la loi Travail devraient nous permettre de tirer des conclusions et de définir de nouvelles modalités d'actions. C'est pourquoi, la CA Fédérale approuve la mise en place d'un groupe de travail au niveau confédéral, qui fait suite à la demande de notre Fédération pour discuter de ces futures modalités.

Il convient d'établir une véritable stratégie de conquête et de rapport de force pour défendre les intérêts des salariés. Dans ce cadre, nous nous devons au niveau interprofessionnel, d'avoir comme objectif, de développer notre organisation syndicale en créant de nouvelles implantations et en augmentant notre nombre d'adhérents.

La CA Fédérale rappelle que le combat se gagnera aussi dans les urnes, et qu'il ne faut pas se tromper de stratégie pour les deux années à venir. En effet, avec la mise en place obligatoire des CSE, la nouvelle audience de chaque organisation syndicale sera mesurée début 2020. Ces résultats de demain, seront ceux de nos choix d'aujourd'hui, et il est important d'en prendre conscience.

Afin d'établir le rapport de force nécessaire, et en réaction aux réformes, notre Confédération a décidé de rencontrer toutes les organisations syndicales afin de créer les conditions d'une action commune la plus large possible. Le 12 juin, lors d'une réunion intersyndicale, seulement 2 organisations syndicales de salariés, et 3 de jeunesse (CGT, FO, UNEF, UNL, FIDL) sur 12 étaient présentes afin d'acter une déclaration pour une journée d'action le 28 juin 2018.

Pour la CA Fédérale, il ne faut pas confondre efficacité et précipitation ! La CA Fédérale estime que les conditions d'actions qui doivent être très larges, ne sont pas encore réunies et qu'il faudrait plutôt prendre le temps de construire l'avenir que de brader le passé ! La CA Fédérale rappelle son attachement aux systèmes de retraite actuels, ainsi qu'à leur niveau de pension.

C'est pourquoi, la CA Fédérale n'appellera ni à la grève, ni à la manifestation le 28 juin 2018, préférant rester fidèle au mandat donné au Congrès Confédéral visant à obtenir l'unité d'action la plus large possible. Par contre, elle appelle ses syndicats et sections syndicales à se rapprocher des UD pour préparer l'éventuelle journée d'action interprofessionnelle qui pourrait avoir lieu en septembre.

La CA Fédérale appelle tous les salariés à rejoindre notre organisation syndicale FO, garante de leurs droits afin d'assurer la défense de leurs intérêts dans la liberté et l'indépendance.

Votée à l'unanimité moins une abstention.